

GAZA : CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT ET PERMANENT !

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 7 MARS 2024

**Stop au massacre et à la famine à Gaza : ne laissons pas le pouvoir israélien affamer tout un peuple !
Stop à la guerre contre le peuple palestinien !**

Alors que 30 000 Palestiniennes et Palestiniens de Gaza, majoritairement des femmes et des enfants, ont été tués par des bombardements israéliens, la famine s'installe à Gaza. Au moins 576 000 personnes – un quart de la population – souffriraient déjà de sous-alimentation tandis que la totalité des 2,2 millions d'habitants dépend d'une aide humanitaire qui ne parvient qu'au compte-goutte.

Selon l'ONU qui dénonce les entraves des autorités israéliennes, aucun convoi n'a pu se rendre dans le Nord de Gaza depuis fin janvier ; et le Sud du territoire, où sont entassées 1,5 million de personnes, n'est pas épargné avec le danger accru d'une nouvelle offensive terrestre à Rafah annoncée par Benyamin Netanyahu.

Pourtant cela fait plus d'un mois que la Cour internationale de justice (CIJ) a ordonné à Israël de prendre toutes les mesures pour protéger les Palestiniennes et les Palestiniens de la bande de Gaza contre le risque de génocide, et notamment pour permettre la fourniture des services de base et l'aide humanitaire requises de toute urgence. Loin de se plier à cette décision contraignante, Israël continue, dans sa logique destructrice, de bloquer l'acheminement des biens de première nécessité et de rendre impossible le fonctionnement des hôpitaux dans lesquels des enfants meurent de faim et de déshydratation.

Il s'agit ni plus ni moins d'une politique délibérée visant à affamer une population entière et à organiser le chaos. L'extrême gravité des crimes commis et la violation de toutes les règles élémentaires du droit international imposent une réaction immédiate et forte de la communauté internationale pour contraindre Israël à respecter les décisions de la CIJ et à permettre l'acheminement immédiat de l'aide humanitaire massive dont a besoin la population de Gaza pour enrayer la famine.

La France et l'Union Européenne (UE) doivent empêcher le massacre en cours à Gaza. La France et l'UE ne doivent pas se rendre complice de la commission d'un génocide. La communauté internationale – dont la France – doit imposer sans délai à Israël le respect du droit international qui s'applique à tous les Etats.

LDH

Fondée en 1898



La LDH (Ligue des droits de l'Homme) exige des actes pour sauver la population palestinienne de Gaza.

COMMUNIQUÉ

Les Etats-Unis, la France, l'Allemagne et l'Italie doivent cesser de livrer des équipements militaires à Israël.

La LDH appelle l'Union Européenne (UE) à suspendre l'accord d'association UE-Israël.

La LDH exige un cessez-le-feu immédiat, total et permanent pour la bande de Gaza, l'arrêt des bombardements et des déplacements forcés des populations, ainsi que la libération de tous les otages encore détenus.

LDH
Fondée en 1898

La LDH exige l'entrée sans restriction de l'aide humanitaire, le rétablissement des financements de l'UNWRA et la levée du blocus de Gaza.

La LDH appelle à participer, partout en France, samedi 9 mars, à la journée nationale d'action pour exiger un cessez-le-feu total et permanent à Gaza.

A Paris, manifestation samedi 9 mars, à 14h, place de la République.

